



Réunion du conseil d'administration du lundi 18 mars 2013 Début à 20h30

Présents : Philippe COCAGNE, Guy MARIANI, Jean-Yves TOURTET, Fabienne MOREL, Laure PICARD DU CHAMBON.

Absent : Freddy ALLUSSE.

a) Approbation du PV de la réunion du CA du 07 01 2013

- Résolution adoptée (5 voix pour)

b) Trombinoscope du CA (photos)

- Fabienne doit donner une photo pour que le trombinoscope soit complet.

c) Dossiers de subvention à faire

3 dossiers ont été faits en ce début d'année :

- CNDS (3 actions : mise aux normes des poteaux, accueil handicapés, développement encadrements). Un dossier « projet associatif » a aussi été rédigé.
- Région : un complément d'information a été demandé auprès du club (programme d'activités 2012-2013, compte de résultats 2011-2012, devis).
- OMS : le dossier de subvention de fonctionnement a été complété avec 3 demandes pour les manifestations médiatiques (GP 05 31 mars 2013, TDJ novembre 2013, journée ICR novembre 2013).
- Faire une demande auprès de la députée Karine Berger si besoin pour la réserve parlementaire.

d) Organisation du GP de Veynes du 31/03/2013

- Une relance réunion buvette va être effectuée.
- Laurent et Jean-Yves se chargent de faire les tableaux et les échéanciers samedi, Philippe les vérifiera dimanche.

e) Récompenses du GP de Veynes du 31/03/2013 (briquets, stylos, ...)

- Laure et Guy se sont renseignés auprès de Sport Coupe pour les stylos et de Sarah Sarrazin pour le chocolat.
- L'investissement pour les stylos représente environ 250 €.
- Le coq en chocolat coûte 11 € pièce et le singe 7 €.
- **Comme le GP a lieu la veille du lundi de Pâques**, il est décidé de prendre le coq et le singe en chocolat comme récompenses (coût de 324 € pour 18 coqs et 18 singes). Philippe se renseigne si l'OMS prend en charge une partie des récompenses.

f) Date du prochain pot

- Vendredi 5 avril et mardi 9 avril.

g) Point sur les maillots

- 20 maillots ont été commandés et il y a autant en stock. 9 ont été payés et 10 doivent l'être (un maillot doit être donné à Albin en reliquat de la saison précédente).

h) Licence (prix) en cours de saison

- Une demande a été faite d'une réduction sur le prix de la licence par des personnes souhaitant s'inscrire. Après réflexion, il est décidé de ne pas offrir de réduction, en tenant compte des points suivants :
 - La FFBAD ne fait pas de réduction en cours de saison,
 - Il reste **que** 15 € sur une licence adulte, qui permet de prendre en charge une partie des 4 premières boîtes de volants, les pots et l'AG.
 - Les séances ont lieu **aussi** pendant les vacances.
- Pour l'année prochaine, mettre dans le dossier inscription qu'il reste 15 € au club (**mettre plutôt le coût de la FFBAD**). Rajouter aussi si les personnes ont des pathologies médicales dont le club doit être informé.

- i) **Prise en charge de l'inscription des jeunes (sélection CODEP)**
 - Les jeunes doivent informer le club **et leurs entraîneurs** de leur inscription auprès du CODEP.
 - Prise en charge des frais des joueurs **éventuelle** : en fonction des coûts et de l'argent qu'il reste en fin de saison. Un point sera fait lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.
- j) **Proposition de prise en charge du repas de l'équipe 1 du 27/01/2013 (maintien en R3)**
 - Résolution non adoptée (0 pour, 4 contre, Philippe ne prenant pas part au vote)
- k) **Mise en place d'un tournoi interne**
 - Il y a un risque de monopoliser les terrains. Une feuille d'inscription sera affichée sur le panneau d'affichage **pour connaître l'intérêt des adhérents pour cette manifestation** et une décision sera prise par la suite.
- l) **Mise en place d'une soirée club Karaoké sur ASPRES sur BUECH**
 - L'hôtel du Parc à Aspres-sur-Buëch propose des soirées karaokés.
- m) **Bilan des inscriptions**
 - 76 inscriptions à ce jour. Limite envisageable à 70 **80** pour l'année prochaine si ce nombre de joueurs est atteint en septembre.
- n) **Point financier**
 - Il reste 1200 € en intégrant les dernières opérations financières. L'investissement est actuellement de 250 € pour les raquettes, 500 € pour les maillots et 500 € pour les volants.
- o) **Equipe 2 (relance BBC 05)**
 - Fabienne va rédiger un email à envoyer au club de Briançon et au CODEP.
- p) **Suite à donner au CODEP 05 (interclubs D1 & D2 du 19/20 janvier)**
 - Rien pour l'instant.
- q) **Organisation d'un tournoi régional pour le début de la saison 2013/2014**
 - Le club est en attente des nouveaux poteaux et de la réponse d'un collègue de Yannick **POGNART** qui officierait en tant que JA.
 - Si nous décidons d'organiser ce tournoi, il faut l'annoncer 3 mois à l'avance et constituer un dossier, comprenant entre autres les possibilités d'hébergement (**Fabienne MOREL se charge de l'initier**). Le week-end du 5 et 6 octobre a été envisagé.
- r) **Date du prochain CA**
 - 27 mai 2013
- s) **VOS QUESTIONS à poser avant le jour de cette séance afin d'avoir un avis sur le sujet**
 - Frais d'inscriptions pour les GP : 10 € par joueur non licenciés **compétitions** pour les tournois hors Veynes.
 - GP de Veynes : demande de prise en charge des 5 € par le club pour les joueurs non licenciés :
 - Résolution adoptée (4 voix pour, 1 voix contre).

Fin de la réunion du CA à 00h00.

Le président de séance
Philippe Cocagne

Le secrétaire de séance
Jean-Yves Tourtet